

NATURE ACADEMY

Partenaire pédagogique qui vous accompagne et vous équipe au déploiement de la Ville-Nature.

PROGRAMME DE FORMATION

renature
.brussels 

UNE INITIATIVE DE



bruxelles
environnement

.brussels 



Janvier-Juin
2024



| INFORMATIONS GÉNÉRALES |

Toutes les formations sont **théoriques** sauf **mention Formation de terrain** 

Lieux : les formations théoriques se déroulent à Bruxelles Environnement (site Tour et Taxis – Avenue du Port 86c/3000, 1000 Bruxelles). Concernant les formations de terrains, l'adresse sera communiquée ultérieurement aux participants.

Dates : les dates des formations pratiques sont fixées à **titre indicatif**. Elles sont susceptibles de changer en fonction de conditions climatiques défavorables.

Merci de votre compréhension.



Formations reconnues comme formation continue pour la phytolice



- Matière essentielle pour passer l'examen de phytolice



- Matière recommandée pour passer l'examen phytolice

Niveau des formations : - **débutant** > aucune connaissance de base requise

- **intermédiaire** > quelques connaissances de base nécessaires

- **expert** > expérience dans le domaine nécessaire

| REMARQUE LINGUISTIQUE |

Les 4 modules de base pour la phytolice et les formations RIPARIAS sur les écrevisses **sont organisées en NL et en FR.**

Le reste des formations est organisé en FR par défaut, **avec disponibilité des syllabus en NL.**

Des sessions en NL peuvent être organisées lorsque les inscriptions de personnes néerlandophones sont suffisantes.



PESTICIDES ET GESTION INTÉGRÉE

LÉGISLATION

A Bruxelles, les règles concernant l'usage des pesticides sont définies dans l'ordonnance «pesticides» du 20 juin 2013, ainsi que dans ses arrêtés d'exécution. Il s'agit d'une transposition de la Directive européenne 2009/128/CE qui instaure un cadre d'action pour parvenir à une utilisation des pesticides compatible avec le développement durable.

Cette formation vous permet de prendre connaissance du cadre légal encadrant l'utilisation et le stockage des produits phyto : mesures de précautions, limitations et interdictions.

Public : Personnel de terrain ; « Chef d'équipe/expert » ; Gestionnaire administratif

Formateur : Apis Bruoc Sella

Niveau : Débutant

FR - Vendredi 19 janvier | 09h-12h

NL - Mardi 30 janvier | 09h-12h

DANGERS ET RISQUES + LES BONNES PRATIQUES PHYTOSANITAIRES

Les produits phytos, comme tout autre produit chimique, sont susceptibles de porter atteinte à la sécurité et à la santé des travailleurs et des personnes en contact avec ceux-ci. Ils peuvent aussi avoir des effets néfastes sur l'environnement.

Il faut en toutes circonstances rester conscient des impacts que peuvent avoir ces produits sur la santé et l'environnement et prendre toutes les mesures nécessaires pour limiter ces impacts. Cette formation a pour objectif de sensibiliser et d'informer les utilisateurs sur les dangers et les risques liés à l'utilisation des produits phyto.

Les bonnes pratiques phytosanitaires regroupent l'ensemble des pratiques qui permettent d'assurer une protection efficace tout en réduisant le plus possible les effets néfastes sur la santé et l'environnement. Cette formation a pour but d'aider les utilisateurs à encadrer la gestion et l'usage des produits phyto.

Public : Personnel de terrain ; « Chef d'équipe/expert » ; Gestionnaire administratif

Formateur : Apis Bruoc Sella

Niveau : Débutant

FR - Vendredi 09 février | 09h-12h

NL - Mardi 06 février | 09h-12h

GESTION & LUTTE INTÉGRÉE

La lutte intégrée ou protection intégrée contre les ennemis des cultures est une approche visant à contenir les dégâts causés par les ravageurs et les maladies des plantes, d'une manière qui minimise les risques pour la santé et pour l'environnement.

La lutte intégrée se base sur l'observation, les bonnes pratiques culturales, le renforcement des écosystèmes et les méthodes alternatives (physiques et biologiques) aux pesticides. Dans cette approche, l'utilisation des produits phyto n'est envisagée qu' en dernier recours.

La lutte intégrée fait partie des mesures prises par l'Europe pour parvenir à une utilisation des pesticides compatible avec le développement durable dans le cadre de la directive 2009/128/CE. Cette directive définit les grands principes de la lutte intégrée à l'échelle européenne et en impose l'application aux Etats membres depuis le 1er janvier 2014.

Cette formation est une introduction aux principes de base de la lutte intégrée. Elle présente également les principaux ravageurs, leur biologie et principales caractéristiques ainsi que les facteurs environnementaux et les techniques de lutte préventives et curatives utilisés pour les contenir.

Public : Personnel de terrain ; « Chef d'équipe/expert »

Formateur : Apis Bruoc Sella

Niveau : Débutant

FR - Vendredi 26 avril | 09h-12h

NL - Mardi 06 février | 13h-16h

CONNAISSANCE ET UTILISATION DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES

L'utilisation de produits phytosanitaires est devenue le dernier recours lorsqu'une problématique devient trop importante. Mais il est tout de même nécessaire de savoir bien s'y prendre.

Cette formation abordera l'utilisation de ces produits de manière plus pratique : fonctionnement des différents PPP, mise en place et organisation du local de stockage, gestion des déchets et des résidus, la sélection et l'entretien du matériel... Tout ça dans le but de diminuer au maximum les risques liés aux utilisateurs et à leur environnement.

Public : Personnel de terrain ; « Chef d'équipe/expert »

Formateur : Apis Bruoc Sella

Niveau : Débutant

FR - Mercredi 27 mars | 09h-12h

NL - Mardi 30 janvier | 13h-16h

UTILISATION PRATIQUE DU MATÉRIEL POUR PRODUITS PHYTO SANITAIRES

Formation pratique de l'utilisation des produits phytosanitaires et de leurs matériels.

Cette formation de terrain permet de voir en pratique l'utilisation des produits avec le matériel de pulvérisation, dans différentes mises en situations.

Public : Personnel de terrain ; « Chef d'équipe/expert »

Formateur : Alex Liesenborghs

Niveau : Débutant

Mercredi 12 juin | 09h-12h



BIOCIDES

L'utilisation des biocides comportent des risques pour la santé et pour l'environnement. Il est important d'adopter une approche de gestion intégrée des organismes nuisibles pour limiter au maximum l'usage de ces produits.

Que sont les biocides ? Pour quels usages sont-ils utilisés ? Quelles alternatives permettent de s'en passer pour lutter contre les mousses, les algues, les rats, les frelons asiatiques ou d'autres organismes considérés comme nuisibles ?

Public : Personnel de terrain ; « Chef d'équipe/expert » ; Gestionnaire administratif

Formateur : Apis Bruoc Sella

Niveau : Débutant

Jeudi 14 mars | 09h-12h

LÉGISLATION DES PARCS ET JARDINS - FORMATION EN LIGNE



A Bruxelles, les règles concernant l'usage des pesticides sont définies dans l'ordonnance «pesticides» du 20 juin 2013, ainsi que dans ses arrêtés d'exécution. Il s'agit d'une transposition de la Directive européenne 2009/128/CE qui instaure un cadre d'action pour parvenir à une utilisation des pesticides compatible avec le développement durable.

Cette formation est à destination des professionnels du secteur vert qui n'ont pas la possibilité de la suivre en journée. Elle présentera l'ensemble du cadre légal de l'ordonnance et les changements à venir au travers de leurs réalités professionnelles : mesures de précautions, zones tampons, interdictions...

Cette formation prendra la forme d'une visioconférence de 2h suivie d'un exercice final à rendre en ligne. Elle compte comme 1 crédit pour la prolongation de phytolice.

Public : Personnel de terrain ; « Chef d'équipe/expert »

Formateur : Apis Bruoc Sella

Niveau : Débutant

Date à déterminer | Durée : 2h + exercices





INTRODUCTION À LA BOTANIQUE ET AUX ÉCOSYSTÈMES URBAINS

Les milieux urbains constituent des milieux au premier abord peu accueillants pour la biodiversité. Même s'ils constituent un défi pour la faune et la flore, ils constituent un ensemble de micro-environnements aux spécificités bien marquées, pouvant accueillir des biodiversités assez variées. Quelles sont leurs spécificités, quelle importance ont-ils dans le développement de la biodiversité en ville et quels sont les freins possible à celle-ci ?

De nombreuses plantes arrivent à tirer parti de ces micro-environnements pour se développer. Souvent non appréciées, elles constituent un maillon essentiel de l'écosystème urbain. Après une introduction sur la botanique générale, nous passerons en revue cette flore urbaine : Quelles sont-elles, quels sont leurs rôles dans cet environnement ?

La formation se terminera par une sortie de terrain à la découverte des principales adventices qu'on peut retrouver et les spécificités qui leur permettent de se propager dans ces milieux.

Public : Personnel de terrain ; « Chef d'équipe/expert » ; Gestionnaire administratif

Formateur : Apis Bruoc Sella

Niveau : Débutant

Jeudi 16 mai | 09h-16h

Un temps de pause est prévu pour le midi. Le repas n'est pas compris mais il y a une possibilité de restauration au sein de Bruxelles Environnement ou d'amener son repas.

INSECTES, MALADIES ET RAVAGEURS DES PLANTES

Une bonne gestion des espaces verts passe par une connaissance fine des ravageurs et maladies des végétaux. Cette formation a pour objectif de faire connaître les principaux insectes et autres arthropodes, bactéries, champignons occasionnant des dégâts aux plantes des espaces verts. Qui sont-ils ? Comment les identifier ? Quelles indications nous donnent-ils sur le sol, la santé des plantations, les pratiques de gestion ? Comment réduire la pression qu'ils occasionnent en espaces verts par des pratiques de lutte intégrée (IPM) ?

Public : Personnel de terrain ; « Chef d'équipe/expert » ; Gestionnaire administratif

Formateur : Apis Bruoc Sella

Niveau : Intermédiaire

Mardi 12 mars | 09h-12h

PRÉSENTATION DES "SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE" ET LA VÉGÉTALISATION URBAINE

Les milieux urbanisés sont très souvent considérés comme des déserts de biodiversité. Or, lorsqu'on s'intéresse à celle-ci, on observe un écosystème entier, avec toutes les interactions qui vont avec. Malheureusement, ces espèces sont, pour la plupart, en grand déclin. Depuis quelques années, on parle de plus en plus de « Solutions fondées sur la Nature » (SfN), qui semblent être la nouvelle solution à de nombreux problèmes. Mais que sont ces « SfN », qu'ont-elles de nouveau par rapport aux anciennes solutions ? Comment peuvent-elles contribuer à résoudre les défis posés aux écosystèmes urbains (îlots de chaleur, érosion de la diversité, risques naturels...). Nous verrons plus en détail les différents moyens de végétaliser une ville et comment globaliser ces mesures grâce aux SfN.

Public : « Chef d'équipe/expert » ; Gestionnaire administratif

Formateur : Apis Bruoc Sella

Niveau : Intermédiaire

Mardi 20 février | 09h-12h

GESTION DES HAIES ET DES PRAIRIES - AMÉNAGEMENT ET ENTRETIEN

Les milieux ouverts font partie des écosystèmes les plus riches de Belgique. Cependant, ils sont souvent mis à mal par des pratiques peu favorables : épandage à outrance, tassement, laisser-aller... Ce qui a provoqué une chute drastique de la biodiversité de ces milieux.

Les haies ne sont pas uniquement un moyen de séparer de terrain ou de garder son intimité. Elles jouent un rôle essentiel dans la biodiversité et dans le maillage écologique : zones de transit des espèces, refuge, nourriture... Mais toutes les haies n'offrent pas la même capacité d'accueil.

Nous aborderons dans cette formation différents aspects de ces milieux ouverts : leurs intérêts, comment les protéger, mais également comment les mettre en place, les gérer sur la durée...

Public : Personnel de terrain ; « Chef d'équipe/expert » ; Gestionnaire administratif

Formateur : Apis Bruoc Sella

Niveau : Débutant

Jeudi 08 février | 09h-12h

SOUTIEN AUX POLLINISATEURS SAUVAGES

L'impact des pollinisateurs est bien connu et n'est plus à démontrer. Cependant, ces espèces pollinisatrices sont malmenées par toutes sortes de facteurs : bétonisation, produits phytopharmaceutiques, parasites...

Mais qui sont ces pollinisateurs ? Quel est leur impact réel ? De quoi ont-ils besoin ? Comment les protéger et en prendre soin ? Voici quelques-uns des thèmes qui seront abordés lors de cette formation.

Public : Personnel de terrain ; « Chef d'équipe/expert » ; Gestionnaire administratif

Formateur : Apis Bruoc Sella

Niveau : Intermédiaire

Jeudi 28 mars | 09h-12h





GESTION ECOLOGIQUE - FORMATIONS DE TERRAIN

GESTION DES INVASIVES : TERRAIN

La gestion des plantes exotiques envahissantes pose de nombreuses questions aux gestionnaires : comment lutter contre leur propagation, que faire avec les déchets, quelle est la marche à suivre dans leur gestion... Cette formation pratique sera l'occasion de découvrir et tester différentes méthodes de contrôle de ces espèces, en fonction de leur mode de dissémination, leurs résistances, les dangers pour la santé humaine...

Sur le long terme, cette formation sera également l'occasion d'étudier les différentes techniques et l'évolution des populations selon les types de gestion.

Public : Personnel de terrain ; « Chef d'équipe/expert » ; Gestionnaire administratif

Formateur : Apis Bruoc Scella

Niveau : Intermédiaire

Mardi 18 juin | 09h-12h



MÉTHODES DE TAILLE : MASSIFS, BUISSONS ET HAIES

Les haies, massifs et buissons constituent d'excellents refuges pour toute une partie de la faune urbaine : sites de nidification, zones protégées, apport de nourriture, «routes de transit». Il est nécessaire d'apprendre à tailler ceux-ci de manière raisonnée, tant pour maintenir les végétaux en bonne santé, leur permettre une bonne productivité que pour éviter des accidents : mortalité ou épuisement des végétaux, destruction de nids... Lors de cette formation, vous exercerez au maniement et l'utilisation du sécateur, du coupe-branches, du taille-haies, vous verrez également comment adapter la taille en respectant le port des végétaux, leur croissance, les périodes les plus propices à la taille des différentes unités. Les consignes de sécurité seront également abordées.

Public : Personnel de terrain

Formateur : Alex Liesenborghs

Niveau : Débutant

Mardi 26 mars | 09h-12h



METHODES DE DÉSHÉRBAGE

Compte tenu de l'interdiction d'utilisation des produits phytopharmaceutiques, le désherbage alternatif reste la dernière option lorsque la végétation devient incontrôlable. De nombreuses solutions s'offrent alors à vous : binette, rasette, arrachage manuel, désherbeur thermique... Au cours de cette formation, vous apprendrez à manier les différents outils qui vous servent à désherber et leur utilisation optimale vous sera expliquée. Les consignes de sécurité seront également abordées.

Public : Personnel de terrain
Formateur : Alex Liesenborghs
Niveau : Débutant
Mercredi 24 avril | 09h-12h



GESTION ET CONCEPTION DE MASSIFS (FLEURISSEMENT)

Les massifs floraux constituent souvent une plus-value dans les parcs où ils sont mis en place. Ils peuvent être également extrêmement intéressants pour la biodiversité. Mais il est nécessaire de bien connaître les végétaux que vous allez utiliser : ont-ils besoin de lumière ? D'ombre ? D'humidité ? Sont-ils mellifères ?

Au cours de cette formation de terrain, vous apprendrez à sélectionner les bonnes espèces, à les planter selon leurs besoins pour arriver à mettre en place des massifs adaptés aux conditions de leur site, tout en satisfaisant les pollinisateurs.

Public : Personnel de terrain
Formateur : Alex Liesenborghs
Niveau : Débutant
Mardi 28 mai | 09h-12h



FAUNE ET FLORE AU SEIN DU MAILLAGE BLEU

La gestion du maillage bleu passe par une bonne connaissance des composantes qui le composent. Quelles sont les plantes et les animaux qui se développent le long des cours d'eau, plans d'eau et noues ? Quelles interactions ont-ils ? Quelles sont leurs utilités pour l'écosystème local ? Avec quelles plantes aménager les berges ou les jardins de pluie ? Comment gérer les plantes invasives, indésirables ou envahissantes installées aux abords de ces espaces humides ?

Public : « Chef d'équipe/expert » ; Personnel de terrain
Formateur : Apis Bruoc Sella
Niveau : Intermédiaire
Jeudi 20 juin | 09h-12h



PRAIRIES FLEURIES : MISE EN PLACE, ENTRETIEN...

Les prairies fleuries, en plus d'être attrayantes, sont une méthode de gestion écologique des espaces verts proposant de nombreux bénéfices : amélioration de la biodiversité, soutien aux pollinisateurs sauvages, diminution de l'entretien annuel, possibilité d'écopâturage. Mais pour maximiser ces bénéfices, ces prairies doivent être bien réfléchies. Cette formation pratique abordera les différentes techniques de mise en place et d'entretien assurant le succès et la pérennité des prairies fleuries.

Public : Personnel de terrain

Formateur : Ecowal

Niveau : Débutant

Mardi 02 avril | 09h-12h



GESTION DES PRAIRIES DE FAUCHE

Les prairies de fauche font partie des méthodes phares de la gestion écologique. Elles représentent un espace réservoir de diversité demandant peu d'entretien. Pour maximiser leur impact au niveau de la biodiversité et l'efficacité de la gestion, il est essentiel de connaître et de maîtriser les différentes techniques d'entretien. Plusieurs de ces techniques seront abordées au cours de cette formation pratique : comment et quand les mettre en place, que faire des résidus, quelles zones gérer ? Ces différentes questions seront discutées en mettant la main à la pâte.

Public : Personnel de terrain ; « Chef d'équipe/expert »

Formateur : A déterminer

Niveau : Débutant

Mercredi 05 juin | 09h-12h





INTRODUCTION THÉORIQUE À LA GESTION ÉCOLOGIQUE POUR LE PERSONNEL DE TERRAIN

La gestion écologique consiste à entretenir autant que nécessaire, mais aussi peu que possible. En s'inspirant du fonctionnement des écosystèmes, les techniques de gestion écologiques permettent de réduire à la fois le travail d'entretien et l'impact écologique de la gestion. Cette formation propose une approche pratique de la gestion écologique. Elle présentera les notions importantes sur lesquelles se base la gestion écologique et passera en revue les différentes techniques (prairies fleuries, désherbage non chimique, taille douce des arbres,...) : avantages et inconvénients, conseils pour la mise en œuvre. Nous n'entrerons pas dans les détails de chaque technique. Le but est plutôt d'avoir un aperçu global de toutes les possibilités, y compris en termes de prévention et d'aménagements.

Public : Personnel de terrain ; « Chef d'équipe/expert »

Formateur : Apis Bruoc Sella

Niveau : Débutant

Mardi 13 février | 09h-12h

GESTION ÉCOLOGIQUE DES ESPACES VERTS : CONCEPT GÉNÉRAL, APERÇU DES TECHNIQUES, RÉFLEXION, PLANIFICATION ET MISE EN OEUVRE

La gestion écologique consiste à entretenir autant que nécessaire mais aussi peu que possible, ce qui rejoint les solutions fondées sur la nature à la fois pour limiter le travail d'entretien et favoriser la biodiversité. La gestion écologique des espaces verts peut s'appliquer à l'échelle d'un jardin, d'un parc ou d'une commune.

Après quelques notions d'écologie générale, la formation passera en revue les grands principes et les principales techniques de gestion écologique (prairie fleurie, fauchage tardif, tonte différenciée, paillage, couvre-sol, éco-pâturage...) avec, sans entrer dans les détails, les informations nécessaires à leur mise en œuvre. Des outils méthodologiques et des pistes de réflexion seront abordées pour organiser les changements de pratiques dans le temps et dans l'espace.

Public : « Chef d'équipe/expert » ; Gestionnaire administratif

Formateur : Apis Bruoc Sella

Niveau : Débutant

Jeudi 04 avril | 09h-12h

GESTION CIRCULAIRE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX

L'évacuation des déchets végétaux (DV) est énergivore, chronophage et parfois même polluante, et en même temps on exporte de la matière organique des endroits où ils sont parfois le plus nécessaire. Pourtant, chaque espace vert devrait être capable de gérer ses propres flux de déchets végétaux, même en ville. Cette formation vous guidera à travers un large panorama de possibilités afin de valoriser vos déchets végétaux le plus localement possible et ainsi créer du compost ou de l'humus, capable de régénérer les sols et améliorer la santé des plantes. On regardera quelles techniques peuvent être appliquées sur le terrain pour valoriser les DV sur place, et on abordera aussi différents aspects du compostage : composts de quartier, mesocompostage, compostage de surface. Le lien sera fait avec des initiatives déjà existantes sur le territoire bruxellois afin de repartir le plein d'idées à mettre en place pour une meilleure circularisation des DV.

Cette formation est donnée par un expert en matière de compostage.

Public : Personnel de terrain ; « Chef d'équipe/expert » ; Gestionnaire administratif

Formateur : Diego Michiels

Niveau : Intermédiaire

Vendredi 19 avril | 09h-12h

FORMATION AUX SCIENCES PARTICIPATIVES EN MATIÈRE DE BIODIVERSITÉ

De nombreux protocoles de sciences participatives ont été développés, permettant à toute personne intéressée de collecter des données scientifiques. Ces données permettent d'étudier la faune et la flore, de suivre leur évolution au fil du temps et au fil des changements de pratiques de gestion, de comparer différents milieux... Elles permettent aux citoyens de se familiariser avec la biodiversité environnante, mais également de rassembler un état des lieux de la santé globale de l'environnement.

La partie théorique de la formation exposera les sciences participatives dans leur principe général, montrera leur pertinence scientifique (exemples de conclusions que l'on peut en tirer), dressera un aperçu global des protocoles existants, évoquera quelques exemples concrets. Dans la partie pratique de la formation, nous irons sur le terrain mettre en oeuvre certains de ces protocoles à l'aide des supports mis à disposition par leurs créateurs.

Public : « Chef d'équipe/expert » ; Gestionnaire administratif

Formateur: Apis Bruoc Sella

Niveau : Intermédiaire

Jeudi 30 mai | 09h-12h

LES PLANTES INVASIVES : RECONNAISSANCE ET LEURS GESTIONS

On considère qu'une plante sur 1000 espèces introduites devient invasive. Que doivent savoir les gestionnaires d'espaces verts pour endiguer ce phénomène ? La formation commencera par une introduction sur les notions écologiques sous-jacentes, afin de mieux comprendre les observations de terrain. La formation passera ensuite en revue les principales espèces problématiques à Bruxelles et les informations nécessaires à leur gestion. Faut-il intervenir ? Comment ? Quand ? La lutte contre une plante invasive peut s'avérer décourageante, comme dans le cas des renouées asiatiques. Des outils décisionnels et des retours d'expérience seront présentés. Les principes de prévention seront également évoqués.

Public : Personnel de terrain ; « Chef d'équipe/expert » ; Gestionnaire administratif

Formateur : Apis Bruoc Sella

Niveau : Intermédiaire

Mardi 11 juin | 09h-12h

ALTERNATIVES AUX PESTICIDES : MÉTHODES CURATIVES ET PRÉVENTIVES CONTRE LES ADVENTICES, LES INSECTES ET AUTRES ANIMAUX, Y COMPRIS LA CONCEPTION RAISONNÉE DES ESPACES VERTS

Depuis l'interdiction des pesticides, la gestion des adventices est devenue une préoccupation importante pour les gestionnaires d'espaces publics. En parallèle, si ce n'est pas la législation, les dangers des pesticides amènent de plus en plus de gestionnaires privés à se tourner vers de nouvelles pratiques. Mais quelle est l'efficacité des machines de désherbage thermique et mécanique ? A quel point sont-elles écologiques ? Sur base de nombreux retours d'expérience, la formation aidera les participants à choisir les techniques les plus adaptées à leur situation, mais aussi et surtout à réfléchir autrement, en termes préventifs, afin de limiter la charge de travail, à travers le réaménagement et la conception des espaces. La formation abordera aussi plus brièvement la lutte biologique contre les insectes et les rongeurs.

Public : « Chef d'équipe/expert » ; Gestionnaire administratif

Formateur : Apis Bruoc Sella

Niveau : Intermédiaire

Jeudi 22 février | 09h-12h



PRINCIPES DE GESTION ÉCOLOGIQUE - FORMATION EN LIGNE

La gestion écologique consiste en des pratiques visant à favoriser la biodiversité dans nos aménagements et limiter le travail d'entretien. Elle s'envisage dans une dynamique parallèle aux solutions fondées sur la nature. La gestion écologique des espaces verts peut s'appliquer à l'échelle d'un jardin, d'un parc ou d'une commune.

Cette formation est à destination des professionnels qui n'ont pas la possibilité de la suivre en journée. Le contenu sera donc adapté à leurs besoins : Après quelques notions d'écologie générale, la formation passera en revue les grands principes et les principales techniques de gestion écologique (prairie fleurie, fauchage tardif, tonte différenciée, paillage, couvre-sol, éco-pâturage...) avec, sans entrer dans les détails, les informations nécessaires à leur mise en œuvre.

Cette formation prendra la forme d'une visioconférence de 2h suivie d'un exercice final à rendre en ligne. Elle compte comme 1 crédit pour la prolongation de phytolice.

Public : Personnel de terrain ; « Chef d'équipe/expert »

Formateur : Apis Bruoc Sella

Niveau : Débutant

Date à déterminer | **Durée** : 2h + exercices

IDENTIFICATION ET GESTION DES ÉCREVISSES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Les espèces exotiques envahissantes sont des espèces accidentellement ou intentionnellement introduites par l'Homme en dehors de leur aire de distribution naturelle. Elles représentent une menace grandissante pour les écosystèmes et la biodiversité et ont des répercussions socio-économiques, voire sanitaires.

Cette formation, organisée dans le cadre du projet LIFE RIPARIAS, se focalisera sur plusieurs écrevisses exotiques envahissantes déjà bien présentes en Belgique ou pour lesquelles une détection précoce est nécessaire. Les objectifs sont de : 1/donner les clés pour permettre leur identification et de 2/donner les bonnes pratiques de gestion, y compris les mesures de biosécurité.

Un guide d'identification et de bonnes pratiques de gestion produit par le LIFE RIPARIAS sera distribué aux participants.

Public : Prioritairement pour le personnel de terrain mais ouvert aussi aux entrepreneurs ou particuliers concernés

Formateur : X. Vermeersch (BE)

Niveau : Débutant

FR - Mardi 21 mai | 09h-12h et mercredi 12 juin | 09h-12h

NL - Lundi 27 mai | 09h-12h et mercredi 19 juin | 09h-12h





INTRODUCTION ET ENJEUX DE LA BIODIVERSITÉ LIÉS AU BÂTI – DISPOSITIFS VÉGÉTALISÉS ET D'ACCUEIL DE LA FAUNE (EXPERTS ; CONCEPTEURS)

Au fur et à mesure des rénovations successives, logements, bureaux, entreprises se rendent hermétiques et laissent de moins en moins de possibilités au vivant de se loger, nicher ou de se reproduire. Après quelques notions générales sur ce qu'est la biodiversité en milieu urbain, la formation passera en revue les éléments à mettre en oeuvre dans les projets de rénovation ou de construction de bâtiments aussi bien pour l'intégration du végétale (toitures vertes, façades végétalisées, etc.), que l'intégration de dispositifs pour la faune (nichoirs pour oiseaux, gîtes pour chauves-souris, habitats pour les insectes). Des clés de réflexion et outils seront fournis pour imaginer des solutions de cohabitation dès l'amont du projet.

Public : « Chef d'équipe/expert » ; Concepteurs ; Architectes ;
Entrepreneurs

Formateur : Ecorce

Niveau : Débutant

Jeudi 15 février | 09h-12h

INTRODUCTION ET ENJEUX DE LA BIODIVERSITÉ LIÉS AU BÂTI – DISPOSITIFS VÉGÉTALISÉS ET D'ACCUEIL DE LA FAUNE (GESTIONNAIRE ADMINISTRATIF)

Au fur et à mesure des rénovations successives et des nouvelles constructions, quand ce ne sont pas les chantiers eux-mêmes qui s'attèlent à la destruction des individus et de leur nid, le bâti se rend de plus en plus hermétique et réduit les possibilités de cohabitation avec le vivant. Après quelques notions générales sur ce qu'est la biodiversité en milieu urbain, la formation passera en revue les éléments réglementaires s'appliquant aux projets de rénovation ou de construction de bâtiments aussi bien pour l'intégration du végétale (toitures vertes, façades végétalisées, etc.), que de la faune (Respect des périodes de nidification, Ordonnance Nature). Des clés de réflexion et outils seront fournis pour appliquer la réglementation et concevoir son projet en respectant le vivant.

Public : Gestionnaire administratif, Architectes

Formateur : Ecorce

Niveau : Débutant

Jeudi 01 février | 09h-12h



RÉNOVATION RESPECTUEUSE DE L'ACCUEIL DE LA FAUNE

Cette présentation fait suite à la formation de sensibilisation et d'intégration de la biodiversité dans le bâti. Le but est de parcourir, à travers différents cas concrets de rénovations, les problématiques juridiques ou réglementaires rencontrées lors des projets associant des individus protégés tel que : diagnostiquer la présence d'espèces au sein du bâti, protéger ces espèces pendant et après le chantier, respecter des calendriers biologiques, anticiper les risques, organiser le suivi, sanctions en cas de non-respect. Ou encore des sujets plus techniques tels que : le traitement du bois et des charpentes notamment, le choix des matériaux d'isolation ou l'augmentation des surfaces vitrées.

Public : « Chef d'équipe/expert » ; Gestionnaire administratif ; Architectes ; entrepreneurs

Formateur : Ecorce

Niveau : Intermédiaire

Jeudi 25 avril | 09h-12h

ENTRETIEN DES DISPOSITIFS D'ACCUEIL : LES INFRASTRUCTURES VÉGÉTALES

Un entretien approprié des infrastructures végétalisées est primordial pour assurer leur pérennité et celles des ouvrages sur lesquels elles sont installées, ainsi que pour garantir le bon développement de la flore et la faune qu'elles accueillent. La formation passera en revue les recommandations techniques à intégrer dès la conception de façades et de toitures végétalisées et dans les cahiers des charges : planning et fréquence d'entretien, méthodes employées, sécurité, coûts, consommations en eau et en électricité, etc. Une comparaison des coûts d'investissement permettra d'aider dans le choix du dispositif à mettre en oeuvre.

Public : « Chef d'équipe/expert » ; Gestionnaire administratif ; Architectes

Formateur : Ecorce

Niveau : Intermédiaire

Jeudi 23 mai | 09h-12h

VISITES DE PROJETS DE VÉGÉTALISATION DU BÂTI

Cette formation sera l'occasion d'observer sur le terrain différents projets de végétalisation du bâti dont les techniques ont été abordées lors des formations théoriques. Cette visite vous permettra de voir l'évolution de celles-ci, ainsi que les défis rencontrés sur le long terme par les gestionnaires...

Public : « Chef d'équipe/expert » ; Gestionnaire administratif ; Architectes

Formateur : Ecorce

Niveau : Intermédiaire

Mardi 04 juin | 09h-12h



BONNE PRATIQUE D'AGRICULTURE URBAINE & LUTTES ALTERNATIVES

L'agriculture est en pleine expansion dans la région de Bruxelles : potagers collectifs, hydroponie, maraîchage, utilisation des toitures plates... Et comme pour l'agriculture rurale, il existe pour chaque problématique toutes sortes de solutions plus ou moins durables. Dans cette formation nous passerons en revue un guide des « bonnes pratiques » à développer pour mettre en place une agriculture urbaine résiliente : comment gérer les ravageurs, assurer la fertilité du sol, gérer la ressource eau...

Public : « Chef d'équipe/expert » ; Personnel de terrain ;
permaculteurs, agriculteurs urbains, nimaculteurs

Formateur : François Lohest

Niveau : Intermédiaire

Mardi 28 mai | 09-12h





GESTION INTEGREE DES EAUX PLUVIALES



GESTION INTÉGRÉE DES EAUX PLUVIALES ET VÉGÉTALISATION DES GIEP

La Gestion intégrée des Eaux Pluviales (GiEP) est une opportunité de gérer les eaux pluviales de manière durable au sein de mise en œuvre d'ouvrages végétalisés permettant d'intégrer ces eaux dans une gestion circulaire afin de les intégrer au sol. Cette formation sera l'occasion de comprendre pourquoi intégrer la gestion des eaux pluviales aux aménagements en milieu urbain est primordial dans un contexte de « renaturation ». Elle détaillera également les caractéristiques propres de la gestion intégrée des eaux pluviales (GiEP) par rapport aux techniques traditionnelles ou même dites alternatives.

Via des exemples concrets et des études de cas, nous répondrons aux interrogations liées aux coûts, à la végétalisation, à la gestion et à l'entretien d'ouvrages de GiEP végétalisés afin d'en assurer leur pérennité et leur bon fonctionnement.

L'après-midi sera l'occasion de découvrir cette gestion de manière pratique, en visitant plusieurs sites. Au fil des différents sites, plusieurs thématiques seront abordées : leurs avantages, les coûts liés à leur mise en place, l'entretien des ouvrages et de la végétation environnante...

Public : « Chef d'équipe/expert » ; Gestionnaire administratif

Formateur : Ecorce

Niveau : Intermédiaire

Mardi 16 avril | 09-17h



Un temps de pause est prévu pour le midi. Le repas n'est pas compris mais il y a une possibilité de restauration au sein de Bruxelles Environnement ou d'amener son repas.

Formation théorique et pratique





GESTION DE L'ARBRE EN VILLE

DIAGNOSTIC SANITAIRE DES ARBRES ET SOINS A APPORTER AUX ARBRES

Au cours de son développement, l'arbre en milieu urbain peut rencontrer différentes perturbations : maladies, ravageurs, champignons... Cette formation sera l'occasion de passer en revue la méthodologie de diagnostic sanitaire, l'impact des ravageurs... Nous aborderons également tous les soins à apporter aux arbres pour limiter les risques d'apparition d'incidents fâcheux.

Public : « Chef d'équipe/expert » ; Gestionnaire administratif ; Personnel de terrain

Formateur : Inverde

Niveau : Intermédiaire

Mardi 09 et jeudi 11 avril | Horaires à déterminer

GESTION DES ARBRES EN PLACE EN ESPACE CONTRAINT

La gestion des arbres en espace contraint présente de nombreux challenges : les besoins en alimentation des arbres, le tassement du sol, la taille des arbres, la gestion des travaux environnants... De nombreux facteurs externes doivent être pris en compte pour assurer au mieux la longévité de ceux-ci. Cette formation sera l'occasion d'aborder tous ces points en profondeur.

Public : « Chef d'équipe/expert » ; Gestionnaire administratif ; Personnel de terrain

Formateur : Inverde

Niveau : Intermédiaire

Mardi 14 mai | Horaires à déterminer





INSCRIPTIONS



CONTACT

nature_academy@environnement.brussels
www.nature-academy.brussels

NATURE ACADEMY

Partenaire pédagogique qui vous accompagne et vous équipe au déploiement de la Ville-Nature.

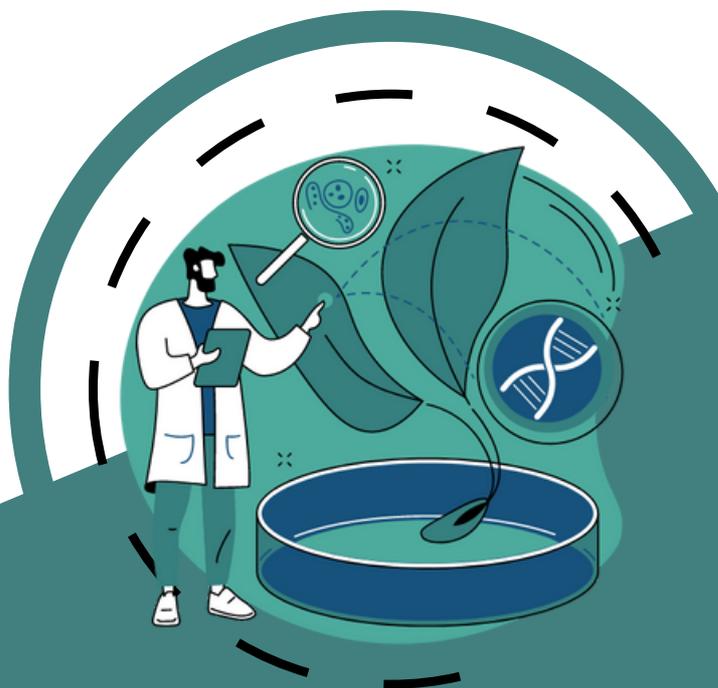
FORMATION PHYTOLICENCE

Depuis novembre 2015, tout utilisateur, vendeur ou conseiller de produits phytopharmaceutiques (PPP) à usage professionnel **doit être titulaire d'une phytolice**nce.

Les produits phytopharmaceutiques englobent tous les produits utilisés exclusivement en lien avec les plantes et les cultures pour les protéger, agir sur leur développement ou détruire des plantes non désirées (herbicides, insecticides, hormones et régulateurs de croissance, répulsifs, etc).

La phytolice nce est un certificat professionnel (les particuliers ne sont pas concernés) délivré par le gouvernement fédéral (le SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne Alimentaire et Environnement).

Elle permet d'assurer que les utilisateurs professionnels, les distributeurs et les conseillers disposent de toutes les connaissances nécessaires sur ces produits (législation, utilisation, impact sur la santé et de l'environnement, protections nécessaires, méthodes alternatives...) afin de limiter les risques que leur utilisation implique pour la santé humaine et l'environnement.



La phytolice est obligatoire pour toutes les personnes qui :

- achètent, stockent et utilisent des produits phytopharmaceutiques à usage professionnel
- distribuent, vendent ou donnent des conseils sur les produits phytopharmaceutiques ou des adjuvants (à usage professionnel et non professionnel) ;

Attention, les biopesticides et les produits autorisés en agriculture biologique sont des produits phytopharmaceutiques, une phytolice est donc également indispensable pour les utiliser dans le cadre professionnel !

Il existe 5 types de phytolice :

- **NP** (conseil et distribution de produits non professionnels) : à destination des personnes qui vendent des PPP à usage non professionnel uniquement et conseillent des utilisateurs non professionnels
- **P1** (assistant usage professionnel) : à destination des personnes qui appliquent des PP sous l'autorité d'un supérieur ;
- **P2** (usage professionnel) : à destination des personnes qui choisissent les PPP à appliquer, les commandent et les achètent, et gèrent l'organisation de leur stockage mais qui ne vendent pas les produits
- **P3** (conseil et distribution) : à destination des personnes qui vendent des PP à usage professionnel et qui conseillent les utilisateurs
- **Ps** (usage professionnel spécifique) : en complément d'une P2 ou P3 pour les personnes qui choisissent, commandent et appliquent des PPP dont l'agrégation spécifique que leur utilisation est réservée aux détenteurs d'une phytolice Ps.

Si votre formation de base (diplôme de l'enseignement ordinaire) ne vous permet pas d'obtenir la phytolice automatiquement, vous devez réussir un examen correspondant au niveau de phytolice souhaité (NP, P1, P2 ou P3).

La difficulté de l'examen dépend de la phytolice pour laquelle vous candidatez (P1 < P2 < P3). L'examen consiste en un questionnaire à choix multiple (QCM), qui est réussi si minimum 70% des réponses sont correctes.

Pour vous préparer à l'examen, nous vous conseillons vivement de suivre le tronc commun constitué des formations du thème « pesticides et gestion intégrée » et « gestion écologique ». Les présentations des formations peuvent être communiquées sur demande. En plus de ces formations, l'examen P3 requiert l'étude de syllabus complémentaires communiqués à la demande ou après inscription à l'examen P3.

COMMENT OBTENIR LA PHYTO LICENCE ?

La phytolice est délivrée soit :

- sur **base du parcours scolaire**, un certain nombre de diplômes reconnus donnent directement accès au certificat (voir liste Diplômes, certificats et attestations valables | Phytoweb (fytoweb.be)).
- après **attestation de réussite d'un examen** organisé par l'une des 3 régions.



VALIDITÉ DE LA PHYTO LICENCE

Toutes les phytolices sont valables **pendant 6 ans**. Le renouvellement de la phytolice se fait automatiquement au terme de ces 6 ans si le titulaire a suivi un nombre minimum d'activités de formation continue. L'objectif étant de tenir informés les utilisateurs professionnels, les distributeurs et les conseillers en matière de lutte phytosanitaire et d'actualiser leurs connaissances.

CONTENU DE LA FORMATION PROPRE À LA PHYTOLICENCE



Cette formation reprend notamment :

- le cadre législatif relatif à l'utilisation (application, stockage, gestion des déchets) et à la mise sur le marché des ppp ainsi que le cadre législatif relatif à la conservation de la nature : **Module 1 - Législation**
- les connaissances théoriques et pratiques sur les PPP (définitions, nature, usages, dangers et risques pour la santé et l'environnement ...) : **Module 2 - Dangers & risques**
- les éléments théorique et pratiques sur les méthodes alternatives à leur utilisation : **Module 3 - Lutte intégrée**
- les aspects plus pratiques des utilisations de PPP : modes d'actions des PPP, mise en place du local de stockage, entretien du matériel... : **Module 4 - Connaissance et utilisation des PPP**

En plus des ces formations spécifiques à la phytolice, nous vous recommandons de suivre les formations de la **thématique « Gestion Ecologique »**, qui abordent en détails les méthodes alternatives à l'utilisation des produits phyto. Les examens Phytolice abordent dans une certaine mesure ces matières et ces formations peuvent être validées comme activité de formation continue dans le cadre de la Phytolice.

La Région bruxelloise a fixé la durée minimale de chaque activité à **3 heures de formation**.

- le détenteur d'une phytolice **NP** devra suivre **2 activités**.
- le détenteur d'une phytolice **P1** devra suivre **3 activités**.
- le détenteur d'une phytolice **P2** devra suivre **4 activités**.
- le détenteur d'une phytolice **P3** devra suivre **6 activités**.

Un certain nombre de formations organisées par Bruxelles Environnement en dehors du cadre propre à la phytolice peuvent être validées comme activités pour le renouvellement de la phytolice.

Vous souhaitez en apprendre davantage sur la gestion écologique des espaces (ou)verts ?

Bruxelles Environnement organise des **modules de formation, gratuits, à destination des professionnels des secteurs verts**. Que vous soyez jardinier, paysagiste ou gestionnaire d'espace vert, ces formations peuvent vous intéresser.

Nous vous proposons **un programme à la carte**. Vous pouvez vous inscrire séparément aux modules de formation qui vous intéressent.